

LA LETTRE

DES ADMINISTRATEURS SALARIES DE THALES

Le 6 Janvier 2012

L'INDUSTRIE DE LA DEFENSE

L'industrie de la Défense en Europe représente environ 300 000 emplois pour un volume de 55 milliards d'euros, soit deux fois moins qu'il y a vingt ans. Cette réduction des dépenses militaires, amorcée au lendemain de la guerre froide, prend désormais une dimension nouvelle, la crise économique et financière incitant les Etats européens à réduire leurs budgets.

Pourtant, l'industrie de la Défense demeure un enjeu très important pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la baisse des investissements européens contraste fortement avec un phénomène d'accroissement de l'armement au niveau mondial, comme le montre la hausse des budgets de la Défense, que ce soit en Asie, en Amérique du Sud, aux Etats-Unis. La fin de la guerre froide n'a malheureusement pas mis fin à la dangerosité du monde. Par ailleurs, la Défense est un secteur innovant, qui a partie liée avec les technologies de l'information et de la communication, mais aussi les transports, les bio et les nanotechnologies. Les activités de recherche et développement dans le domaine de la Défense sont d'autant plus précieuses qu'elles trouvent un usage à forte valeur ajoutée dans le domaine civil.

⇒ Rappel historique

Des années 1960 à aujourd'hui :

Les premiers accords de coopération dans le domaine de l'industrie d'armement sont lancés dans les années 1960 par les principaux Etats européens que sont l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni, la Suède. En réalité, ces accords ont pour objectif de garantir les intérêts des grands groupes industriels nationaux. Les premiers programmes multilatéraux donnent toutefois lieu dans les années 1980 à la création de filiales communes. Des blocages apparaissent très vite : règle de l'unanimité dans la prise de décision, règle du juste retour, manque d'harmonisation de la demande, etc.

Dans les années 1990, sont créées les premières JV (Joint-Ventures) et sociétés communes, qui regroupent autour d'un même métier les divisions ou filiales des grands champions nationaux.

Devant l'absence de concrétisation des discours politiques sur l'industrie de l'armement, face à la contraction de la demande intérieure liée à la baisse des budgets nationaux dans un secteur entièrement dépendant de la demande publique et sous la pression concurrentielle d'une industrie américaine très concentrée, les industriels européens opèrent à la fin du siècle un vaste mouvement de restructuration du secteur.

Dans ce contexte, un consensus se fait entre les Etats et les industriels sur l'urgence d'une accélération des concentrations, en particulier dans les secteurs de l'aérospatial et de l'électronique de Défense. Par la privatisation de grands groupes nationaux, trois groupes européens de dimension mondiale émergent rapidement : BAE Systems, Thales et EADS.

⇒ Les nouvelles réductions budgétaires

Venons en maintenant aux effets de la crise tels qu'ils se présentent à l'heure actuelle. Pour les responsables politiques, la Défense constitue traditionnellement une variable d'ajustement et les annonces faites montrent qu'une fois de plus on s'apprête à ignorer les conséquences industrielles, technologiques et sur l'emploi des coupes dans les budgets de Défense.

Ces nouvelles réductions budgétaires seront d'autant plus dramatiques que les pays européens sont arrivés à un seuil critique en dessous duquel ils ne pourront plus maintenir certaines capacités de développement et production, ni préserver les compétences technologiques indispensables à leur autonomie.

La base industrielle et technologique de Défense d'un pays est un élément essentiel de

son autonomie et, par voie de conséquence, de son statut international.

Elle est censée satisfaire les besoins opérationnels, lesquels découlent de la doctrine d'emploi des forces, tout en permettant de bénéficier des retombées de l'activité des entreprises du secteur en matière d'emploi. L'industrie de Défense contribue aussi à équilibrer la balance commerciale du pays grâce aux exportations de matériel militaire.

Enfin, le maintien d'une base industrielle de défense active permet de préserver les savoir-faire technologiques de pointe qui irriguent l'ensemble du tissu industriel national.

⇒ **L'industrie de Défense française**

Aujourd'hui, le paysage industriel français de la Défense se transforme du fait de la volonté de désengagement de l'État et de la constitution d'alliances, de fusions franco-françaises ou européennes. Comment cette évolution

influera-t-elle sur les performances économiques de l'industrie de la Défense et sur la capacité de l'État à maîtriser les choix industriels, stratégiques en matière de Défense ?

Ce désengagement progressif de l'État du capital des grandes sociétés industrielles (notamment de Défense) au profit d'actionnaires privés n'est pas sans conséquence sur leur gouvernance. Ces derniers développent le plus souvent une politique axée sur la recherche de la performance financière immédiate, sans considération pour l'avenir à long terme des activités considérées, au détriment de la R&D et de l'emploi. Ce transfert de pouvoir vers les acteurs privés conduit à s'interroger sur le devenir des responsabilités qui relèvent logiquement de l'État comme l'emploi, l'aménagement du territoire...

⇒ **Thales**

Thales est piloté par Dassault dont on peut s'interroger sur sa volonté à développer la plupart des activités du Groupe. Néanmoins l'actionnaire majoritaire, l'État, demeure le décideur principal sur les orientations débattues et décidées en Conseil d'Administration. Lors de la dernière réunion de son Conseil d'Administration Thales a pris deux décisions stratégiques importantes : une montée dans le capital de DCNS à hauteur de 35%, et l'ouverture de discussions pour une prise de participation de Thales dans le capital de Nexter par l'apport d'actif de TDA Armements. Au-delà de ces décisions, la question de fond demeure : quel projet industriel pour ces deux sociétés ? Un autre dossier a fait couler beaucoup d'encre ces dernières semaines : l'échange d'actifs avec Safran. Les deux Groupes étaient sommés par l'Etat de trouver un accord de regroupement de leurs activités optroniques. Après des mois de discussions, l'échange d'actifs n'est plus d'actualité. Aujourd'hui la création d'une co-entreprise dans le domaine de l'optronique pour le pilotage des projets ou programmes est évoquée. C'est la montagne qui accouche d'une souris et surtout un accord de façade qui ne règle en rien l'avenir de l'activité optronique de Thales et Safran. Il faut saisir cette JV comme une opportunité pour bâtir entre Thales et Safran un véritable projet industriel pour la filière optronique en France et pour cela il faut être deux à le vouloir.

⇒ **Thales acteur incontournable ?**

Thales est l'un des principaux groupes mondiaux sur ses domaines et le premier français, notamment en matière d'industrie de Défense. Par ses choix politiques, l'Etat a la responsabilité de faire de Thales le pivot dans le cadre de regroupement des industriels français de la Défense. Il est à souhaiter que Thales devienne l'acteur incontournable de construction d'une véritable base industrielle et technologie de Défense européenne. Par contre, si certaines décisions portaient en germe le risque d'un démantèlement à terme du Groupe, la CFDT s'y opposerait comme ce fut le cas dans le passé.

Préserver et développer les compétences technologiques, sauvegarder une industrie, ses sous-traitants et ses emplois. C'est possible ! C'est une question de choix et de volonté politique.

Plus que jamais la dualité « civil – militaire » est vitale pour le Groupe Thales. Cette lettre qui met l'accent sur le marché de la Défense, implique en filigrane qu'il est indispensable de renforcer nos activités civiles (sécurité, transports, avionique). Nous traiterons la prochaine fois de cette dimension.

Martine SAUNIER

Dominique FLOCH